



Fiche d'information

31 mars 2010

Situation financière tendue pour l'armée

Résumé

La situation financière de l'armée suisse s'est détériorée au cours de ces dernières années en raison de diverses mesures d'économies prises par la Confédération. Il en résulte un manque de moyens pour l'acquisition, l'exploitation et l'entretien de matériel.

1. Evolution de 1990 à nos jours

En 1990, 5,13 milliards de francs ont été dépensés pour le domaine Défense à proprement parler (près de 6,76 milliards de francs en parité de pouvoir d'achat). En 2001, lors de la planification de l'armée XXI, on tablait encore sur un montant de 4,3 milliards de francs par année (près de 4,6 milliards de francs en parité de pouvoir d'achat). En 2006, avec 3,85 milliards de francs, il s'est avéré que le budget était déjà inférieur de 486 millions de francs.

Avec l'étape de développement 2008/2011, il s'agissait, entre autres, de contribuer à atteindre les objectifs des programmes d'allègement 03 et 04. Les économies souhaitées - et pour autant qu'elles soient possibles - ne pourront toutefois être réalisées qu'avec leur concrétisation à partir de 2011, notamment aussi en raison des décisions du Parlement. Les coupes doivent, par conséquent, être compensées par une réduction des programmes d'armement, ce qui a été atteint par un étalement ou un report de certaines acquisitions, voire en renonçant à les acquérir. Un plafond des dépenses a nouvellement été fixé au domaine Défense pour les années 2009 à 2011; il s'élève à 12,285 milliards de francs.

Dans le cadre des programmes d'économies de la Confédération, l'armée a économisé, depuis 1998, près de 3,5 milliards de francs. Parallèlement, elle devait financer elle-même les coûts de restructuration liés à l'armée XXI, notamment la réduction, la réorientation et les transferts de personnel (près de 100 millions de francs par année). Par ailleurs, en raison des coupes, il a fallu, d'une part, renoncer à divers projets et, d'autre part, assumer des tâches supplémentaires avec les crédits restants, comme par exemple la promotion de la paix, le WEF et la surveillance des ambassades (26 millions de francs). Sont encore venu s'y ajouter les prestations propres et les travaux de préparation pour le nouveau modèle comptable de la Confédération, dont les frais se sont élevés de 40 à 50 millions environ par année. Ces dépenses supplémentaires se chiffrent à près d'un quart de milliard par année.

En 2008, pour pouvoir assurer le fonctionnement de l'ensemble, des moyens financiers ont à nouveau dû être transférés des investissements vers l'exploitation. C'est ainsi que pour le crédit "Matériel de remplacement et de maintenance" (MRM) - avec la demande de crédit supplémentaire I/2008 - 43 millions de francs ont été accordés en plus pour le financement de la maintenance de systèmes complexes destinés à l'armée et des besoins à couvrir résultant des années précédentes.

Pour pouvoir maintenir l'exploitation logistique de l'armée en 2009, le Conseil fédéral a approuvé, le 6 juin 2008, des moyens supplémentaires pour un montant de 51,6 millions de francs. La demande d'augmentation du plafond pour le plan financier 2010-2012 a, par contre, été refusée par le Conseil fédéral qui a, en même temps, chargé le DDPS, dans le cadre du processus budgétaire, de procéder à une évaluation de la situation.

Dans le but de garantir les services informatiques civils et militaires pour le DDPS, il a été décidé de renoncer à la réduction de 50 postes de travail à la Base d'aide au commandement de l'armée (BAC); raison pour laquelle le crédit du personnel 2009 doit être augmenté de 7,5 millions de francs avec le crédit supplémentaire II/2009.

Dans le cadre du budget 2010, les crédits MRM, entre autres, doivent être augmentés de 60 millions de francs par rapport à l'année précédente. Une analyse du passé et les prévisions montrent que la tendance est à la hausse.

2. Etat souhaité vs état actuel

Pour l'armée, ce sont toujours les objectifs de l'armée XXI, de l'étape de développement 08/11 et du concept de stationnement qu'il s'agit d'atteindre. Jusqu'à présent, l'armée n'a été libérée d'aucun de ces mandats. Le processus de réforme mobilise actuellement toutes les forces et tous les moyens, et ne permet aucun nouveau projet de réforme.

La capacité de l'armée puisse à accomplir ses missions de manière optimale et à fournir des prestations conformes aux intentions d'origine a un coût. Les conséquences financières qui en résultent peuvent être illustrées par les exemples suivants:

- **Concept de stationnement de l'armée: acceptation de coûts additionnels**
Le concept de stationnement n'a pas uniquement été établi en fonction de critères économiques, mais en particulier aussi en fonction de critères politiques puisqu'il tient compte de préoccupations régionales, créant des places de travail ou les maintenant. En accord avec les cantons, et aussi en raison des pressions qu'ils exercent, des surcapacités ont sciemment été créées et sont entretenues. C'est ce que montre le nombre de centres logistiques et de recrutement, places d'armes et aérodromes. Concernant ces derniers, on a renoncé à une centralisation des émissions de bruit des avions.
- **Hausse des frais d'exploitation**
La part élevée de la technologie dans le matériel de l'armée provoque une hausse des frais d'exploitation. Le degré technique est en constante augmentation, ce qui réduit la marge de manœuvre pour d'éventuels investissements. En raison des coupes, des montants importants, qui s'élèvent à 150 millions de francs chaque année (budget 2009 et suivants), ont dû être transférés des dépenses pour l'armement vers les frais d'exploitation.
- **Investissements non effectués dans les programmes d'armement mais indispensables pour l'exploitation**
Ces dernières années, par manque de moyens, des investissements jugés nécessaires n'ont pas pu être effectués. Il en résulte pour le DDPS un besoin de compensation d'investissements de 200 à 630 millions de francs par année pour la période de 2014 à 2016. En raison de l'importance des investissements, de grands systèmes ne peuvent pratiquement plus être acquis, exploités ou entretenus, bien que ce soient précisément les grands systèmes qui déploient les plus grands effets et apportent la plus grande utilité à la Suisse.
- **Moyens financiers insuffisants pour la modernisation, l'adaptation et l'entretien de l'immobilier**
Lors de l'élaboration du plan d'ensemble 2009, il a été renoncé à des projets déjà annoncés pour un montant de 175 millions de francs environ. Pour les mesures définies dans le cadre de l'immobilier (remise en état ainsi que rénovation et nouvelles constructions) pour les années 2012 à 2016, un manque de financement de plus de 500 millions de francs demeure. Les objectifs définis entraînent une renonciation ou un report de projets, d'où une diminution plus marquée de la valeur ou des risques plus élevés pour la sécurité. Si les moyens financiers nécessaires ne sont pas disponibles à temps, il y a un risque sérieux d'abandon et de fermetures de force de biens immobiliers et de sites.

3. Conséquences sur les programmes d'armement

Les programmes d'armement sont des crédits d'engagement; les dépenses ne sont effectivement effectuées que dans les années qui suivent. C'est ainsi, par exemple, que des projets d'acquisition des années 1999 à 2008 continueront à peser sur les finances du DDPS jusqu'en 2015 au moins.

Dans un proche avenir, les moyens disponibles pour les programmes d'armement seront modestes. Concrètement, il faut tabler sur le fait que les montants alloués aux programmes d'armement ne pourront pas dépasser CHF 500 à 600 millions jusqu'à la fin de la décennie. Ainsi, l'acquisition d'un TTE avec le PA 11 pour la somme de CHF 3,3 milliards aurait pour conséquence inéluctable qu'il faudrait ensuite renoncer à tout programme d'armement durant six ans. Il en résulterait un report de projets de renouvellement indispensables à très court terme.